

RÉSOLUTION

Berne, le 1^{er} décembre 2023

Assemblée des délégué-e-s

Pour la paix et la sécurité en Israël et en Palestine - cessez-le-feu à Gaza

L'Union syndicale suisse est profondément choquée par la tragédie qui se déroule en Israël et dans la bande de Gaza. Nos pensées émues vont à toutes les victimes israéliennes et palestiniennes de la violence.

L'USS condamne fermement les attaques terroristes du 7 octobre menées par le Hamas, lors desquelles des Israélien-ne-s choisis au hasard ont été tués, blessés ou pris en otage. Ces attaques contre la population civile israélienne sont les plus brutales jamais commises depuis Gaza, et rien ne saurait les justifier.

L'USS condamne tout aussi fermement la réaction disproportionnée de l'armée israélienne, qui a massivement bombardé la bande de Gaza. Ces attaques contre la population civile palestinienne sont les pires jamais connues dans la bande de Gaza : la population a été privée de nourriture, d'eau, d'électricité, mais aussi de soins, puisque la majorité des hôpitaux sont hors service, et les enfants n'ont plus d'écoles.

La réaction du gouvernement et de l'armée israéliens ne fait qu'aggraver la situation humanitaire de la bande de Gaza. La population civile palestinienne, qui vit depuis des années déjà sous la dictature brutale du régime du Hamas et le blocus inacceptable d'Israël, est désormais exposée à des bombardements continus et, faute de soins médicaux, le bilan humain de ce qui est devenue une catastrophe humanitaire s'alourdit chaque jour. Il faut mettre un terme à cette situation.

Les événements actuels constituent un nouveau pic dans l'escalade de la violence qui a commencé il y a des décennies déjà, et qui doit enfin cesser. Une solution pacifique au conflit du Proche-Orient passe par le respect des droits de l'homme et des peuples. Tant le plan de partage de l'ONU de 1947 que les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) de l'ONU exigent une solution équitable à deux États.

L'USS s'engage résolument en faveur d'un monde où la paix et la démocratie reposent sur l'État de droit et la pleine application du droit international. Nous rejetons la guerre, la violence, l'antisémitisme, l'islamophobie et toute forme de racisme. Nous demandons donc :

- que tous les pays et organisations s'engagent en faveur d'une paix durable au Proche-Orient. Le Conseil fédéral doit œuvrer pour une paix durable dans la région et pour un cessez-le-feu.
- un cessez-le-feu et la création immédiate de corridors humanitaires vers la bande de Gaza, afin d'y soulager la détresse des civils palestiniens.
- la libération inconditionnelle de tous les otages israéliens et toute personne détenue illégalement dans le cadre de ce conflit, le désarmement du Hamas et le transfert de la bande

de Gaza sous un gouvernement palestinien démocratique et respectueux de l'État de droit. De son côté, le gouvernement israélien doit respecter ses obligations découlant du droit international et mettre en œuvre les décisions de l'ONU sous l'égide de la communauté internationale.

L'USS exprime toute sa solidarité avec les travailleuses et les travailleurs qui continuent d'œuvrer pour assurer les services fondamentaux à la population et exige leur protection. A ce jour, de nombreuses travailleuses et de travailleurs humanitaires ont déjà payé de leur vie leur engagement humanitaire. De nombreux journalistes ont également été tué-e-s à Gaza depuis le début de la guerre. Nous demandons la protection de ces travailleuses et travailleurs qui continuent de travailler dans les services publics, les soins, l'eau et l'énergie, l'éducation et d'autres secteurs-clé.